

Idées

L'Etat doit aider les villes et refonder le système d'aide sans-abri

A l'occasion de la journée de lutte contre le sans-abrisme mardi, les maires de Bordeaux, Grenoble, Lyon, Paris, Strasbourg et Rennes annoncent attaquer l'Etat en justice pour le sous-dimensionnement de son action en faveur des SDF.

Par Nathalie Appéré maire de Rennes, Jeanne Barseghian maire de Strasbourg, Grégory Doucet maire de Lyon, Anne Hidalgo maire de Paris, Pierre Hurmic maire de Bordeaux et éric Piolle maire de Grenoble., Soutenus dans leur démarche par les maires François Astorg (Annecy), Olivier Bianchi (Clermont-Ferrand), Florence Brau (Prades-le-Lez), Sabine Campredon (Le Percy), Emmanuel Denis (Tours), Jean-Philippe Gautrais (Fontenay-sous-Bois), Mathieu Klein (Nancy), Patrick Ledoux (Louvigny), Nicolas Mayer-Rossignol (Rouen), Christian Métairie (Arcueil), Léonore Moncond'huy (Poitiers), Gilles Poux (La Courneuve), Johanna Rolland (Nantes), Christian Vannobel (Sissonne), Anne Vignot (Besançon).



«Nos services sociaux sont dans l'impossibilité de mettre en place un accompagnement continu indispensable.» Ici, à Pantin, en 2021. - Photo Corentin Fohlen. Divergence

Dès mardi, 10 octobre, [Journée internationale de la lutte](#) contre le [sans-abrisme](#), Strasbourg, Rennes, Bordeaux, Paris, Grenoble et Lyon seront les premières villes à déposer des recours pour que l'Etat assume enfin ses obligations en matière de prise en charge des personnes contraintes de dormir à la rue.

Le droit à un toit est inconditionnel et légalement protégé : *«Toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique ou sociale a accès, à tout moment, à un dispositif*

d'hébergement d'urgence (1).»

Il y a un an, nous alertions le gouvernement sur la situation dans nos villes due à un système d'hébergement d'urgence à bout de souffle, sur la difficulté des collectivités et des acteurs de terrain à pallier le sous-dimensionnement des dispositifs étatiques (115, nuitées hôtelières, hébergement, etc.) et la présence croissante d'enfants à la rue. Après avoir saisi toutes les voies possibles de dialogue, par des échanges avec nos représentants locaux de l'Etat, des interpellations, des courriers, des tribunes et des questions parlementaires, nous avons décidé d'en appeler au droit. Un an s'est écoulé, et le constat est toujours plus dramatique : partout dans nos villes, la situation continue de s'aggraver.

accompagnement continu

Le nombre de personnes sans solution d'hébergement explose. Des personnes - [femmes](#), hommes et enfants - sont contraintes de vivre à la rue, sous une tente, dans des squats, des voitures, des campements de fortune ou parfois accueillies pour quelques nuits sur le canapé d'une connaissance. Condamnées à vivre dans des conditions indignes et dangereuses, à se déplacer sans cesse, leur santé tant physique que psychique se détériore inéluctablement. Nos services sociaux sont dans l'impossibilité de mettre en place un accompagnement continu indispensable. Et tous les jours, pour obtenir une simple nuitée hôtelière sans perspective, ces questions visant à hiérarchiser la misère : combien d'enfants de moins de 3 ans avez-vous ? de combien de mois êtes-vous enceinte ? Quel est le degré de gravité de votre maladie ? Quel est votre statut administratif ?

Au quotidien, nous ouvrons des gymnases, parfois des écoles, mettons en place des centres d'accueil et d'information, déployons des solutions d'habitat intercalaire. Nous nous battons chaque jour pour la dignité de toutes celles et ceux qui vivent sur nos territoires. Mais nos actions ne peuvent se substituer ni pallier un système national défaillant, irrespectueux des droits humains fondamentaux. Les habitants et habitantes de nos villes nous interpellent autant que les associations crient au secours. Nous ne pouvons pas nous résoudre à ce constat d'impuissance, à cet état de fait.

trouver des solutions opérationnelles

Nous avons conscience que l'Etat a considérablement augmenté l'enveloppe consacrée à l'hébergement au cours des dix dernières années. Preuve s'il en est que le cœur du problème n'est pas seulement financier : il est systémique. L'investissement n'a jamais été aussi élevé et malgré tout, les appels au 115 restés sans réponse battent des records.

En intentant ces recours, nous affirmons avant tout notre volonté de trouver des solutions opérationnelles, efficaces, pérennes. Nous appelons l'Etat à refonder le système d'hébergement d'urgence, avec les collectivités et les associations.

Un système renouvelé avec une gouvernance partagée, un système cohérent où chacun assume ses compétences, avec des moyens suffisants. Un système fondé sur la considération des personnes concernées, qui prend en compte les trajectoires individuelles et familiales, et qui vise l'émancipation de chacun. Un système réaliste qui tient compte non seulement des risques liés au froid mais désormais aussi de ceux liés aux canicules et aux effets des dérèglements climatiques.

Nous voulons un système qui n'exclut pas une partie de la population mais facilite concrètement l'accès aux droits. Un système qui ne nous fasse plus honte mais qui soit, au contraire, à la hauteur de notre pays, celui des droits humains, et à la hauteur des grands défis de notre siècle.

(1) Article L. 345-2-2 du code de l'Action sociale et des familles.